

Avec nos flics dans la rue mardi : les juges laissent en liberté les agresseurs d'un policier ! [MAJ]

écrit par Christine Tasin | 18 novembre 2018



MAJ du 19 novembre, l'appel à manifester ne concernerait que Toulon, hélas... et non le reste de la France. Je ne sais à quoi ça sert...

Les faits :

Le premier novembre, après une nuit passée à la BAC de Toulon, à 5 heures du matin un policier d'une quarantaine d'années en civil se gare devant chez lui à Hyères. Il fume une cigarette sur le pas de la porte, quand il entend du bruit dans la rue, 2 racailles sont en train de cambrioler sa voiture. Il intervient, les 2 cambrioleurs réussissent à s'enfuir, l'un d'entre eux laisse tomber son téléphone portable et sa carte d'identité.

Ils reviennent quelques minutes après avec une dizaine d'autres doux agneaux armés de barres de fer, disent au policier qu'ils l'ont reconnu, qu'ils veulent la carte d'identité et le téléphone, le rouent de coups et le menacent ainsi que sa femme qui est sortie : « *Maintenant on sait où tu habites* ». Le policier est blessé aux côtes, 5 jours d'ITT... Voir l'article que nous avons publié lors de l'affaire :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/11/03/hyeres-agression-dun-policier-mais-les-rappeurs-peuvent-continuer-a-appeler-a-tuer-les-keufs/>

La suite est effarante :

Le policier est placé sous protection, les 2 agresseurs de 16 et 17 ans sont placés en détention provisoire par le juge des libertés et de la détention... Ils font appel et bingo, la Cour d'appel d'Aix en Provence vient de prononcer leur mise en liberté !

Certes, ils restent mis en examen pour «violences sans ITT sur personne dépositaire de l'autorité publique, menaces de mort, menaces de commettre des crimes et délits, dégradation volontaire d'un véhicule», mais ils sont libres comme l'air, avec juste un contrôle judiciaire... Qu'est-ce qu'ils doivent se marrer, les voyous, et leur bande...

Ils savent que le policier et sa femme vivent à présent dans la hantise de l'agression, qu'ils vont devoir déménager, peut-être même que le policier sera muté dans un autre département, dans une autre région... Et tant pis pour leurs choix de vie, leurs enfants s'ils en ont, le métier de madame, les études de ces derniers... Toute une famille dans l'angoisse et dans le grand déménagement en pleine année scolaire.

Parce que les juges ne font pas leur boulot mais aussi parce que le pouvoir politique ne fait rien, se couche devant les malfrats, refuse de passer le Kärscher et se couche, de peur d'être accusé de racisme, de peur des émeutes...

La Cour d'appel d'Aix vient d'envoyer 2 messages très forts aux racailles qui pullulent chez nous :

Aux racailles : vous pouvez tabasser et menacer les policiers, ce n'est pas bien grave.

Aux policiers : vous êtes des moins que rien, vous méritez d'être roués de coups, c'est votre faute, vous n'avez qu'à faire un autre métier.

Bien entendu, le fait que ce soit des mineurs a sans doute

joué dans la décision... Merci Taubira et Belloubet qui considèrent que des mineurs agissant comme de vieux malfrats sont de jeunes anges à tenir loin de la prison afin qu'ils ne soient pas davantage pervertis.

Des gens capables, en quelques minutes, de rameuter, à 5 heures du matin, une dizaine de mecs armés de barres de fer pour se faire un policier, des perdreaux de l'année ? Vraiment ?

Les politiques jouent les faux-culs, Castaner tweete à tour de bras, histoire d'avoir l'air... mais, comme le chante Jacques Brel, il n'a pas l'air du tout... Il est complice, il encourage, et lui et toute la secte macroniste continuent d'ouvrir grand les portes de la France aux racailles en tous genres.

Alors oui, soutenons le mouvement des policiers mardi. Que tous ceux qui le peuvent aillent les soutenir à midi devant le Tribunal de Grande Instance de leur domicile. C'est bien le moins que l'on puisse faire. Le sort de nos policiers, les verdicts iniques de juges du mur des cons et l'infâme préférence étrangère de nos politiques le justifient amplement.